

PROTECTION SOCIALE ET SOLIDARITÉS COLLECTIVES

Dans les sociétés industrialisées au XX^e siècle le lien social est aussi créé par les systèmes de protection sociale. Depuis la fin du XIX^e siècle et plus particulièrement depuis la deuxième Guerre Mondiale, on a assisté au développement de droits et de devoirs sociaux qui ont débouché sur une véritable solidarité collective face aux aléas économiques et sociaux : la " Sécurité sociale " en France, en est un exemple. C'est l'Etat qui en a été l'artisan, d'où son appellation, d'Etat providence, pour signifier que l'Etat, donc la solidarité nationale, allait prendre en charge les individus, un peu comme auparavant, on se confiait à la providence divine et à l'église. mais tous les Etats n'ont pas instauré le même type ni le même degré de protection sociale; de plus, aujourd'hui, l'Etat Providence est partout en crise et il est attaqué dans son principe même.

Nous verrons d'abord comment s'est construite cette protection sociale et quels sont les différents modèles puis nous essaierons de comprendre à quels défis la protection sociale est aujourd'hui

confrontée.

CONSTRUCTION DE LA PROTECTION SOCIALE

1. Enjeux de la Protection Sociale.

La protection sociale est le système de solidarité que les collectivités mettent en place pour éviter que les individus subissent de plein fouet les risques sociaux.

Les risques sociaux peuvent être définis comme des événements incontrôlables provoquant soit des dépenses (la maladie ou l'accident) soit une diminution de ses revenus habituels (chômage). Dans une société traditionnelle, c'est la famille ou l'Eglise, qui assurent cette prise en charge. La révolution industrielle, l'urbanisation, la faiblesse des rémunérations des travailleurs, la taille des logements rend impossible la prise en charge, par la famille, de parents âgés, malades ou sans travail. C'est donc le rôle de l'Etat, de la collectivité.

2. Les modèles de protection sociale

Tous les pays n'ont pas le même modèle que la France. globalement 2 logiques existent:

✓ La logique d'assistance: Le modèle beveridgien.

- Mis en place en Grande Bretagne après le rapport de lord Beveridge sur le "welfare state".

- le principe de base est l'universalité. Dans ce type de système, tous les individus sont couverts quelle que soit leur situation professionnelle (c'est le principe d'universalité) ; les prestations dépendent des besoins et non du montant des cotisations, elles sont même parfois " sous condition de ressources ", c'est-à -dire que la prestation décroît avec le niveau de revenu, ce qui accroît l'effet redistributif du système (les plus riches cotisent plus et perçoivent moins).

- Le système est financé par l'impôt.

- Le service de santé est gratuit pour les résidents et les professionnels de la santé sont fonctionnaire ou sont sous contrat avec l'Etat.

✓ La logique de l'assurance : modèle bismarkien; (du nom du Chancelier Bismarck, qui mit en place le système d'assurances sociales en Allemagne à la fin du XIX° siècle).

Chaque actif cotise proportionnellement à son revenu et il reçoit des prestations proportionnelles à ses cotisations. Ici, il n'y a donc pas a priori de volonté de réduire les inégalités. Le versement des prestations est "sous condition de cotisation", c'est-à -dire qu'il faut avoir cotisé pour en bénéficier.

✓ En France, le système mis en place combine les deux logiques, assurance et assistance.

- la logique de l'assurance: C'est le travail qui est à la source de la protection sociale: La protection sociale est liée aux cotisations sociales versées : pour bénéficier de prestations, il faut avoir cotisé, c'est-à -dire avoir travaillé. On cotise pour chacun des risques: vieillesse, maladie, maternité-famille, chômage, accidents du travail.

- logique d'assistance: depuis peu, grâce à la C.M.U. (Couverture Maladie Universelle), des personnes qui ne cotisent pas peuvent bénéficier d'une couverture sociale en cas de maladie. La protection sociale est donc

maintenant en principe " universelle "; De même, le système assure aussi une **fonction redistributrice**. Depuis le début des années 1970, se sont développées des prestations sous condition de ressources, comme par exemple les " bourses de rentrée scolaire", le RSA, les allocations logement...etc. On est ici tout à fait dans une logique d'assistance.

- Par ailleurs, le système français se caractérise aussi par le paritarisme : les institutions qui gèrent la protection sociale sont distinctes de l'Etat (La Sécurité sociale pour la maladie, la vieillesse et la famille, l'UNEDIC pour le chômage). Leur budget est supérieur, en montant, à celui de l'Etat. Elles sont gérées par les partenaires sociaux : un tiers de représentants des employeurs, un tiers de représentants des salariés et pour le dernier tiers par des représentants de l'Etat. Autrement dit, la Sécurité sociale, l'UNEDIC, ce n'est pas la même chose que l'Etat. Ce sont des Administrations publiques.

3. Les 3 mondes de l'Etat Providence

Chaque pays a construit son propre système de protection sociale, en fonction de ses valeurs, de son histoire, de ses ressources. On peut cependant

observer qu'il y a des grands types d'Etats providence en fonction du degré de solidarité qu'ils impliquent entre les personnes:

- ✓ Le modèle universaliste, ou social démocrate d'inspiration béveridgienne : son objectif est un accès universel à un niveau élevé de prestations et de services. Ces services sont offerts gratuitement et sont donc financés par l'impôt. **La protection sociale ne découle pas du travail**, elle est garantie à tous les citoyens. Ce système repose sur la volonté d'assurer la plus grande égalité possible entre tous les citoyens. On parle également de système social-démocrate. On retrouve ce système essentiellement dans les pays de l'Europe du Nord, spécialement en Suède.
- ✓ Le modèle corporatiste : le système repose pour l'essentiel sur les cotisations des actifs. **C'est donc l'activité (le travail) qui ouvre les droits**. Ces droits sont souvent proportionnels aux cotisations, selon la logique assurantielle. Les assurés sociaux peuvent compléter leur protection personnelle en souscrivant des assurances privées ou en adhérant à des mutuelles. Le système français est un système corporatiste, comme celui de l'Allemagne.

✓ Le modèle résiduel (ou libéral). Il n'y a pas de système de protection sociale à proprement parler, mais des assurances privées auxquelles chacun cotise en fonction de ses moyens et de ses choix personnels. On a ici un Etat providence très réduit qui se contente d'instaurer un minimum de protection sociale pour les plus démunis ne pouvant absolument pas payer une assurance personnelle (ex le medicaid aux USA).

LA CRISE DE LETAT PROVIDENCE

L'évolution de l'économie et les transformations sociales remettent en cause le fonctionnement de l'Etat Providence alors que le chômage, la précarisation du travail et l'exclusion nécessiteraient une solidarité collective accrue; Toutefois on se demande aujourd'hui jusqu'où doit aller le rôle de l'Etat, et où commence la responsabilité individuelle?

En fait l'Etat providence subit 3 crises:

- ✓ Une crise financière: "le trou de la sécu"
 - pas assez de cotisations (donc de recettes) à cause du chômage, de la précarité du travail,

du faible taux d'activité (difficulté d'emploi des seniors), de la faiblesse de l'augmentation des salaires, des baisses répétées des "charges sociales" pour les entreprises...

- plus de dépenses:

- vieillissement de la population et allongement de l'espérance de vie => poids des retraites mais aussi des dépenses de santé;

- progrès technique => renchérissement des dépenses de santé

- montée du chômage => + allocations

- des dépenses mal régulées: ex: puisque les médicaments sont remboursés pourquoi se limiter? Certains patients poussent même les médecins à allonger la liste des médicaments prescrits..

- des solutions difficile à mettre en oeuvre: il faudrait faire payer + de cotisations aux actifs ou réduire les allocation ou encore augmenter les impôts....

- une question politiquement incorrecte: si on considère que la protection sociale est autant un investissement qu'une dépense pour un pays (bonne santé des actifs, chômeurs et retraités = consommateurs) pourquoi la "Sécu" devrait-elle

avoir un budget en équilibre?

✓ **Une crise d'efficacité:** =

- faible réduction des inégalités alors que c'était l'un des buts de la protection sociale.
- le système de sécurité sociale français repose sur le travail.... qui est actuellement en crise. Il a fallu la création du RSA et de la CMU pour faire face à ce problème.
- Est-il possible de faire reposer les cotisations sur une assiette plus large que le seul travail? la CSG (cotisation sur toutes les formes de revenus) en est la préfiguration.

✓ **Une crise de légitimité:** ...disent les libéraux

- Développement de l'assistanat et de la déresponsabilisation individuelle
- démotivation au travail si le revenu minimum est +ou- égal au SMIC.
- augmentation de l'individualisme:
 - pourquoi se soucier des autres puisque l'Etat s'en charge...
 - pourquoi payer pour les autres si on risque peu la maladie, le chômage...
- Baisse de la compétitivité de l'économie: ce qui est dépensé pour la protection sociale ne

l'est pas pour soutenir la croissance économique; de plus les charges sociales pénalisent les entreprises dans la mondialisation où de nombreux pays n'ont pas ou peu de charges sociales à payer...

- pour les libéraux la privatisation de la protection sociale par des assurances privées serait plus efficace car elle se ferait par les mécanismes du marché entre sociétés mises en concurrence

Conclusion: On assiste donc à une remise en cause assez radicale de la solidarité collective. Que peut-on en penser ? Il y a incontestablement des dérives de l'Etat providence, mais les résultats obtenus dans les pays en pointe pour le recul de la protection sociale publique, comme les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, laissent sceptiques. Dans ces pays, en effet, des coupes claires ont été opérées dans les budgets sociaux. Dans le même temps, les inégalités et le nombre des gens sans protection sociale s'est fortement accru, ce qui se traduit par des conditions de vie plus précaires. L'augmentation de la pauvreté, de la précarité et des inégalités est-elle acceptable dans les pays riches?